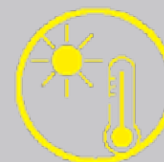


ALÉAS CLIMATIQUES



INTEMPÉRIES HIVERNALES

Périodes de grand froid, avec des températures très basses, des précipitations de neige ou de pluie verglaçante.



TEMPÊTE

Violentes perturbations atmosphériques entraînant des vents de vitesse égale ou supérieure à 90km/h, accompagnés en général de fortes pluies. Les dégâts occasionnés sont le plus souvent des toitures arrachées, des bris de vitres, des dommages sur les réseaux électriques et télécommunication, des arbres arrachés, ...



CANICULE

Caractérisée par des températures très élevées, de jour comme de nuit, pendant trois jours ou plus.

Le PLAN CANICULE a pour objectif d'anticiper l'arrivée d'une canicule, de définir les actions à mettre en œuvre au niveau local et national pour prévenir et limiter les effets sanitaires.

Le maire joue un rôle très important dans la gestion du PLAN CANICULE, il met en place :

- un registre nominatif de recensement des personnes fragiles,
- l'organisation d'une veille de soutien aux personnes fragiles en cas de déclenchement de l'alerte
- une liste des lieux climatisés ou rafraîchis pouvant accueillir les personnes « à risques ».

Canicule info service : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)



www.meteofrance.com

ALÉAS CLIMATIQUES



. LES DEGRÉS DE VIGILANCES

Intempéries hivernales et tempête

VIGILANCE ROUGE :

Une vigilance absolue s'impose : des phénomènes météorologiques dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus ; tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution météorologique et conformez-vous aux conseils ou aux consignes émis par les pouvoirs publics.

VIGILANCE JAUNE :

Soyez prudent(e) si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique ; des phénomènes habituels dans la région, mais occasionnellement dangereux sont en effet prévus ; tenez-vous au courant de l'évolution météorologique.

VIGILANCE ORANGE :

Soyez très vigilant(e) ; des phénomènes météorologiques dangereux sont prévus ; tenez-vous au courant de l'évolution météorologique et conformez-vous aux conseils émis par les pouvoirs publics.

VIGILANCE VERTE :

Pas de vigilance particulière requise.

. LES 4 NIVEAUX

Plan Canicule

- NIVEAU 4 : MOBILISATION MAXIMALE

Passage en vigilance rouge canicule dans la carte vigilance de Météo France. En cas de canicule exceptionnelle, très intense et durable.

- NIVEAU 3 : ALERTE CANICULE

Déclenché par les préfets lorsque la vigilance météo vire à l'orange. Il faut que la température en journée atteigne les 34°C et qu'elle ne redescende plus en dessous des 20°C la nuit durant 3 jours consécutifs.

- NIVEAU 2 : AVERTISSEMENT CHALEUR

Déclenché en cas de probabilité importante de passage en vigilance orange canicule dans les jours qui suivent.

- NIVEAU 1 : VEILLE SAISONNIÈRE

Correspond à la vigilance verte sur la carte de Météo France.

. SYMBOLES

	vent violent
	pluie et/ou inondation
	orages
	inondation
	neige - verglas
	canicule
	grand froid